
Histoire : Corrigé série 10-07

Numéro d'inventaire : 2025.0.210

Auteur(s) : Sibué-Masse

Type de document : imprimé divers

Éditeur : Ministère de l'Education O.F.R.A.T.E.M.E. Centre National de Télé-Enseignement de Rouen

Période de création : 4e quart 20e siècle

Date de création : 1976-1977

Matériau(x) et technique(s) : papier vélin impression

Description : Feuille en papier vélin vert dactylographiée à l'encre noire présence d'une agrafe métallique.

Mesures : hauteur : 29,7 cm

largeur : 21 cm

Notes : Il s'agit du corrigé du cours d'Histoire par correspondance au programme de 3e de l'année 1976-1977, établi par Madame Sibué-Masse professeur associé du CNTE (Centre National de Télé-Enseignement, futur CNEC et désormais CNED) de Rouen, alors accueilli dans les locaux du CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique, actuellement Canopé) de Mont-Saint-Aignan. Le destinataire est l'élève Laurent Long alors âgé de 14-15 ans et domicilié à Brunoy (Essonne). Le corrigé concerne les cours numéroté série 09-07 et 10-07 ; soit L'évolution de la France de 1815 à 1914. Reproduction (cliché Roger-Viollet) d'une photographie : "Enfants travaillant dans une filature de coton du Mississippi", 1911

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Histoire et mythologie

Lieu(x) de création : Rouen / Mont-Saint-Aignan

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : Paginé

Commentaire pagination : 2 p.

Objets associés : 2025.0.209

2025.0.208

MINISTERE DE L'EDUCATION
O.F.R.A.T.E.M.E
CENTRE NATIONAL DE TELE-ENSEIGNEMENT DE ROUEN

Classe : 3e 131 136

Discipline

Corrigé série 10-07 F

Professeur : Mme Sibué-Masse

HISTOIRE

1 Pourquoi y avait-il un problème ouvrier en France ?

Les pages 151-152 de votre livre, les documents des pages 152-153, 154-155, vous donnent la réponse; je la résume ainsi :

- conditions de travail très dures, pour des salaires très faibles; travail des enfants et des femmes, pour des salaires encore plus bas .
- vie misérable, dans des taudis; sous-alimentation; mortalité élevée, vie courte .
- aucune protection contre le chômage, la maladie, les accidents et infirmités .
- l'ouvrier, maintenu dans une situation juridique d'inférieur(livret; code; revoir la page 174) n'a aucun moyen légal de se défendre ; syndicats et grèves sont interdits .
- l'industrialisation accroît le nombre d'ouvriers; l'exode rural les coupe de leur milieu social habituel; ceci aggrave les tensions .
- l'emploi des machines augmente les risques de chômage, (du moins tant que la production n'est pas suffisante pour assurer le plein emploi des machines et des ouvriers).

2 Avant 1830: des révoltes ouvrières d'une violence désespérée, des réformes très insuffisantes.

Causes des révoltes : la faim, la misère, les injustices ;
après 1840 la propagande socialiste .

Les événements: grèves; émeutes de 1832 et 1834 à Paris et à Lyon;
révolution à Paris en février et Juin 1848 ;
la Commune en 1871 .

Revoir les pages 164 et 166 du livre, " la révolution sociale" p.166-167, " les ateliers sociaux " p. 156, la Commune p.172 .

Les échecs : Les gouvernements successifs réprimèrent ces révoltes, par des fusillades, des emprisonnements et déportations, qui accentuèrent l'opposition entre ouvriers et bourgeois .
La République de 1848 organisa les Ateliers Nationaux, mais provoqua leur échec pour discréditer le socialiste Louis Blanc, qui demandait des ateliers sociaux, organisés différemment.

Les résultats:

- Réglementation (insuffisante) du travail des enfants en 1841 et 1874 ; des abus subsistent, mais l'enfant est légalement protégé .
- Droit de vote accordé aux ouvriers, par le suffrage universel masculin en 1848; les ouvriers pourront élire "leurs" députés, mais ils ne sont pas assez instruits pour être députés eux-mêmes .
- Le "droit au travail" est proclamé en 1848; le gouvernement a donc l'obligation morale d'éviter le chômage .
- Napoléon III reconnaît aux ouvriers le droit de faire grève, il tolère les associations ouvrières, mais il réprime les grévistes " qui troublent l'ordre public " .
- Il reconnaît aux ouvriers le droit de témoigner, à l'égal des patrons .
- Les socialistes créent la première Internationale Ouvrière, à Londres en 1864, dans l'espoir d'obtenir des réformes dans tous les pays.

Les années 1848 et 1864-1868, voient donc l'entrée des ouvriers dans l'arène politique; bien que leur situation juridique soit améliorée, leur condition réelle a peu changé .

3 Après 1830 les ouvriers s'organisent en syndicats et partis politiques; les gouvernements doivent compter avec cette nouvelle force .

Les nouvelles conditions permettent cette organisation :

- Les lois de J.Ferry donnent aux futurs ouvriers, gratuitement, une instruction élémentaire, qui les aide à s'organiser et se défendre;
- la liberté de presse permet l'expression des revendications;
- la liberté de réunion, l'autorisation des syndicats, donnent aux ouvriers les moyens de s'organiser légalement . Les syndicats regroupent les travailleurs avant des métiers identiques, ou proches, pour défendre leurs intérêts professionnels, améliorer leurs conditions de travail; les partis politiques établissent des programmes de transformations, des suggestions, que leurs députés essaient de faire admettre au parlement .

Classe 3e

Discipline
HISTOIRE

Suite du corrigé 10-07

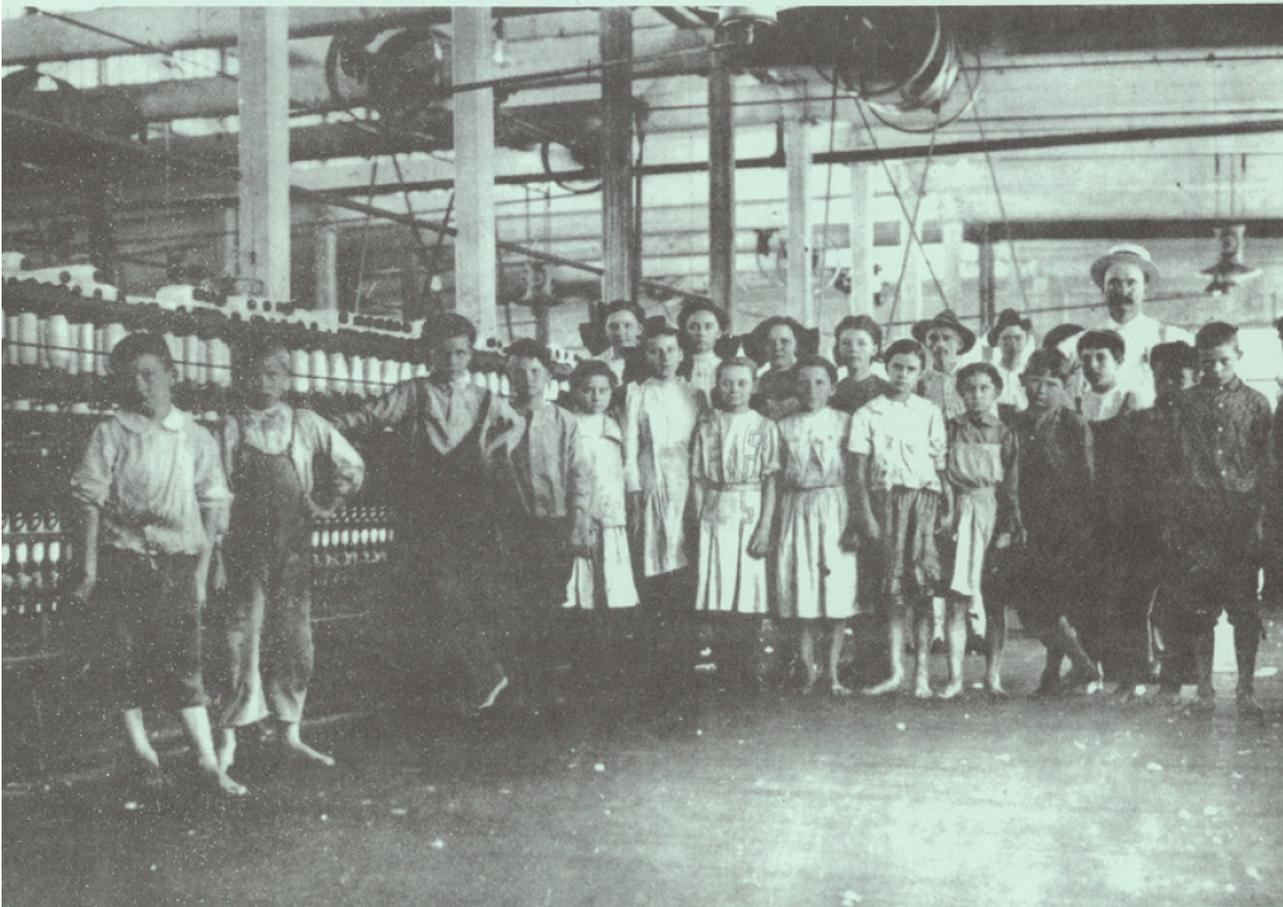
Dans le cadre professionnel la C.G.T. est créée en 1895. Relisez la Charte d'Amiens et le syndicalisme, pages 158-159. La C.G.T. organise de grèves pour obtenir la diminution des heures de travail, l'augmentation des salaires, pour lutter contre le capitalisme considéré comme responsable des difficultés des ouvriers, " préparer la disparition du salariat et du patronat."

Dans le cadre politique, les socialistes, dont beaucoup n'étaient pas ouvriers, organisés en Section Française de l'Internationale Ouvrière, portent au Parlement les revendications des ouvriers, et souhaitent transformer la société capitaliste en société collectiviste ou communiste. Relisez la page 158.

Les gouvernements essayèrent parfois de briser l'opposition ouvrière: en 1891, en 1908, la troupe tira sur les grévistes .

Mais le nombre grandissant de députés socialistes inspira des réformes, en 1906-1908: un ministère du travail est créé, pour éviter les conflits, les abus, le chômage; la journée de travail fut limitée à 10 heures; le repos hebdomadaire devint obligatoire; les ouvriers purent cotiser à une caisse de retraite ; en cas d'accident du travail, les patrons, reconnus responsables, devaient indemniser les accidentés.

Conclusion: l'amélioration de la condition ouvrière se fit lentement, par étapes, au prix de révoltes sanglantes; de cette lutte naquit l'opposition du marxisme au capitalisme, elle se poursuit toujours.



Enfants travaillant dans une filature de coton du Mississippi, États-Unis, au début de ce siècle. Photographie prise en 1911. (Cliché Roger-Viollet.)

(Textes et Documents pour la Classe
N° 8 ; Décembre 1968)

